

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 27 (1936)

Artikel: Les Auberges de jeunesse
Autor: Schwar. James
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Auberges de jeunesse.

Nous avons encore tous, j'entends ceux de ma génération, le souvenir des leçons de gymnastique telles qu'elles se donnaient dans notre enfance. A la campagne, il en était fort peu question ; mais les petites villes s'enorgueillissaient déjà, il y a 35 ou 40 ans, de posséder un local approprié où, par le beau comme par le mauvais temps, les écoliers avaient leur leçon hebdomadaire. On débutait alors uniformément par une marche ou une course en rond ; dès que les 40 ou 60 galopins se mettaient en mouvement, des nuages de poussière s'élevaient du grossier plancher de sapin, — heureusement qu'on ne pratiquait pas à cette époque les exercices de gymnastique respiratoire — puis on exécutait quelques préliminaires « savamment » dosés, où dominaient surtout des « positions » que le maître corrigeait rapidement en passant entre les rangs. Et comme on ignorait la gymnastique dynamique d'aujourd'hui, la poussière avait le temps de reprendre sa place première sans trop de danger pour les poumons mis au ralenti. Ensuite on faisait un peu de saut, et, dans les locaux les mieux outillés, quelques exercices aux agrès.

Petit à petit, certains maîtres entreprenants prirent le parti, durant la belle saison, de donner leurs leçons à l'extérieur. Vous voyez d'ici le progrès. Le grand air, la pelouse hygiénique et reposante, les engins tels que la nature les procure. On remplace la poutre horizontale par un mur, la corde de saut par une haie, la barre fixe par une branche basse et solide, en un mot la leçon imposée par l'exercice naturel que la « joie de vivre » provoque presque spontanément. Sans revenir nécessairement au gymnase grec, dont beaucoup de maîtres n'ont du reste pas la moindre connaissance, il se prépare pourtant une sorte de rénovation des jeux antiques à laquelle M. le baron Pierre de Coubertin devait apporter son génie de créateur et de pédagogue.

Cette heureuse évolution de la culture physique devait trouver un précieux complément dans l'alpinisme. Non pas l'alpinisme

coûteux du siècle dernier et apanage d'une classe de privilégiés, mais celui que la construction d'un grand nombre de cabanes et de refuges alpins a mis à la portée de chacun. Alpinisme d'été, qui conduit hors d'une atmosphère de fournaise les citadins avides de respirer l'air pur et tonique des sommets ; alpinisme d'hiver aussi qui, grâce au ski, fait connaître aux humains la plus saine des ivresses, « l'ivresse blanche », qui ne procurera jamais la déchéance à ceux qui la goûtent.

Mais encore, il n'est pas que la montagne dont l'appel se fait entendre au cœur de l'homme : il y a la campagne, la forêt, le lac, la mer ; il y a aussi les pays lointains au delà des limites restreintes où se meut son activité journalière. A pied, à vélo, des isolés, des groupes, parfois des tribus entières sillonnent maintenant, presque en toute saison, les régions les plus variées de notre continent.

Pour faciliter ces excursions, pour aider aux jeunes surtout, avides de mouvement, d'air et de soleil, des Auberges de jeunesse ont été créées.

Qu'est-ce donc qu'une *auberge de jeunesse* ? D'abord ce terme est peut-être mal choisi ; il est la traduction du mot allemand « *Jugendherberge* », admis par nos voisins du Nord et par nos compatriotes de Suisse allemande qui ont devancé les peuples latins dans ce mouvement. Le mot de refuge, de foyer, d'abri ou d'hôtellerie aurait certainement mieux convenu, mais l'expression est maintenant consacrée. En France comme en Suisse romande, on parle d'auberges de jeunesse, et il serait difficile d'admettre un autre nom. Qu'est-ce donc que ces établissements ? Ce sont des gîtes temporaires ou parfois permanents qui, pendant les mois de la belle saison ou durant les semaines ensoleillées de l'hiver, facilitent le tourisme à la gent écolière et aux adolescents, leur permettent de voyager sans grande dépense à travers leur pays et dans les contrées environnantes. Les étudiants, les boy-scouts, les collégiens, les apprentis désireux d'employer leurs loisirs à sortir de l'atmosphère peu salubre et déprimante des grandes villes, utilisent ces maisons créées pour eux. Ils peuvent facilement parcourir le monde, soit à pied, soit à bicyclette, soit au moyen de trajets successifs en chemin de fer. Ils trouvent maintenant dans un grand nombre de régions de presque tous les pays d'Europe, comme nous le verrons plus loin, le logis et le couvert dans des conditions très peu onéreuses. La taxe d'hébergement est la plus réduite possible, et si elle varie de fr. 0,40 à fr. 1.— par jour, cela dépend de l'aménagement des auberges. Ces gîtes sont installés quelquefois dans des écoles désaffectées — en Suisse c'est le cas pour plusieurs — ou bien dans une ferme, dans un château ou

dans un collège. C'est ainsi que l'année dernière, lors de la construction à Lausanne d'une nouvelle école primaire, les combles du bâtiment ont été aménagés en auberge de jeunesse. Quelques-uns de ces refuges sont disposés d'une façon parfaite avec leurs dortoirs, réfectoires, cuisine, salle de lecture, etc. Mais ce qui importe, ce n'est pas tant le bien-être matériel — très souvent, les jeunes préfèrent les auberges rustiques, simples, à celles trop bien installées — ce qui importe, c'est l'ambiance, qui doit être saine et d'une tenue morale parfaite. Chacun de ces établissements est placé sous l'autorité d'un « gardien ». En France, il y a un autre terme pour désigner la personne responsable d'un refuge : c'est le beau nom de « père aubergiste », nom très bien choisi qui dit exactement ce qu'on attend de celui qui demeure constamment en contact avec les jeunes touristes. Cette personne, garante de la bonne tenue de l'auberge, doit y faire régner l'ordre et la discipline, régler les admissions et les départs, et veiller à ce que chaque touriste inscrive son nom dans un registre spécial, livre indispensable qui doit permettre à n'importe quelle autorité (membre du comité de la Fédération des Auberges, fonctionnaire de police) de procéder à un contrôle exact et rapide des visiteurs.

Dans toutes les auberges, des plus confortables aux plus modestes, tous sans distinction de classe sociale ont les mêmes avantages et les mêmes devoirs. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'énumérer longuement les bienfaits qu'on est en droit d'attendre d'une telle institution ; ces établissements favorisent la santé physique et morale de la jeunesse en lui procurant des vacances agréables, saines et vivifiantes au grand air.

Il est facile de se représenter ce que doit être la vie dans une auberge de jeunesse, surtout si cette dernière est installée pour permettre aux hôtes un séjour de longue durée. Par exemple, un groupe de jeunes, habitués à des genres de vie différents, issus de milieux divers, ont décidé de former, pour une période de 15 jours, une communauté dont les membres partageront les joies et peut-être les peines, disons les petites corvées de chaque jour. Un chef assume la responsabilité du bien-être de son petit monde. L'auberge est le centre où les campeurs feront leur cuisine, seront leurs propres domestiques, maintiendront l'ordre, etc. Leur but est de s'ébattre et de faire de longues courses, de gravir des montagnes, de se livrer peut-être aux sports nautiques.

Quelques jours après l'arrivée de la petite troupe, les exigences de bien des jeunes gens un peu gâtés à la maison se sont étonnamment simplifiées. Pour dormir, on se contente d'une paillasse dure, au lieu d'un matelas et d'édredons douillets ; le sommeil n'en est ni moins profond, ni moins bienfaisant. La toilette se fait au bord

du ruisseau ou sur les rives du lac, au bassin de la fontaine ou sous le robinet de la cuisine. Quant aux menus, ils sont des plus simples, mais combien savoureux ; quel appétit n'a-t-on pas après les exercices en plein air ! On mange sans s'inquiéter de savoir si les mets sont suffisamment épicés ou non. Pas d'alcool ; dans les auberges, il est interdit d'en consommer, et du reste, personne n'en demande. Cette vie simple en commun, cet air pur et tonifiant qu'on respire par tous les pores, suffit ; on ne recherche pas d'autres stimulants.

Ces auberges facilitent aussi grandement les courses d'écoles. On sait l'importance que le grand éducateur Pestalozzi attachait aux excursions scolaires qui, dans son institut, avaient lieu non seulement une ou deux fois par année, mais plusieurs fois par mois. Il voulait que les enfants qui lui étaient confiés développent leur corps par la marche, par les exercices au grand air, mais il voulait aussi que tous deviennent des amants de la nature.

Nous savons bien que l'éducation de la jeunesse est difficile dans les écoles des grandes villes ; l'instituteur ou le professeur, s'il ne réagit pas, court le danger de devenir à brève échéance un *fonctionnaire sans grande aspiration* — les Allemands ont une expression pittoresque : ein Kühlerbeamter —. Un long contact avec les enfants dans un séjour loin de l'école permet au maître de mieux connaître ses élèves, de se renouveler, de s'enthousiasmer à nouveau pour la jeunesse et de faire véritablement œuvre d'éducateur. Les randonnées fréquentes à travers monts et vaux enrichissent le corps et l'esprit du maître et des élèves.

Si ces établissements favorisent la santé physique, ils donnent aussi des habitudes de discipline collective. Ils contribuent également à rapprocher la jeunesse des villes de celle de la campagne. Aujourd'hui, c'est plus nécessaire que jamais. Mais en plus de tous ces avantages immédiats : santé physique et morale, bonne humeur, gaîté, il faut encore en envisager d'autres. Il faut regarder plus haut et plus loin, faire aimer la patrie en la faisant connaître. Il est indispensable pour cela de remettre en honneur par tous les moyens, en ce siècle de l'automobile, le tourisme lent, celui que préconisait Rousseau : ... « Je ne connais qu'une manière de voyager, c'est d'aller à pied ; partout où je me plais, j'y reste ; à l'instant où je m'ennuie, je m'en vais. Je n'ai pas besoin de choisir les chemins tout faits, des routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer, je vois tout ce qu'un homme peut voir... »

C'est ce tourisme-là qui permet de s'imprégner de l'âme d'une région. On ne peut vraiment connaître une contrée que si l'on a goûté la joie pure de parcourir, le bâton à la main, les sentiers qui serpentent les collines ; si l'on a bu l'eau glacée du torrent au fond

de quelque gorge, si l'on s'est enfoncé dans les forêts, si l'on a marché à l'aventure, cherchant dans une vie bohème un dérivatif à notre existence trop réglée, trop normalisée. Au hasard des rencontres, on échange quelques mots avec les habitants d'un hameau. Voilà comment on apprend à connaître son pays et, en le connaissant mieux, à l'aimer aussi mieux.

* * *

Quelques mots sur l'historique du mouvement des Auberges de Jeunesse montreront combien fut rapide leur développement.

Toutes les personnes qui ont voyagé en Allemagne se sont trouvées, une fois ou l'autre, en présence de « Wandervögel ». C'est vers 1900 qu'on les vit apparaître. Vêtus d'une culotte courte, d'un paletot vert, coiffés d'un chapeau orné d'une plume, les Wandervögel allaient par petits groupes en chantant tout le long du chemin. Souvent le chef de la troupe accompagnait les chansons de ses camarades en pinçant les cordes d'une guitare tout en rubannée. Quand ces excursionnistes ne pouvaient pas rentrer le même soir chez eux, ils s'arrangeaient pour coucher chez des particuliers (si leur bourse le leur permettait) ou dans une grange (ce qui était le cas le plus fréquent). Vers 1906-1907, les journaux d'outre-Rhin firent une immense campagne en faveur d'établissements où les touristes pourraient trouver le logis et le couvert à bon compte, établissements qui devaient faciliter les excursions et permettre à tous les adolescents allemands d'apprendre à connaître leur patrie autrement que sur la carte. La Kölnische Zeitung, en particulier, publia plusieurs articles de l'instituteur Schurmann, qui est considéré en Allemagne comme le créateur des auberges de jeunesse. C'est à cette époque qu'on vit apparaître en Rhénanie les premiers hôtels réservés à la jeunesse. Après la guerre, le mouvement des auberges s'accélère rapidement : le nombre des établissements, qui était de 17 en 1911, de 300 en 1919, est actuellement de 2500.

En France, environ 150 auberges sont réparties un peu partout. Chacun de ces établissements est en principe placé sous le patronage d'un comité local et sous la surveillance et la responsabilité d'une personne offrant toutes les garanties. Une mention spéciale va à la Fondation de St-Prix, près de Paris, qui est une ancienne maison de famille transformée en auberge de jeunesse par sa généreuse propriétaire.

En Angleterre, où le mouvement est né après le mouvement français, se trouvent une centaine de refuges pouvant recevoir les écoliers et les étudiants. Dans certains pays comme la Pologne, l'or-

ganisation entière dépend de l'Etat. En Hollande, toutes les auberges, dont le nombre s'est accru considérablement en peu d'années, toutes, même les plus petites, sont de véritables joyaux, tant la propreté et l'installation sont parfaites. On pourrait continuer cette énumération en passant par la Belgique, les pays scandinaves ; mais nous ne voulons pas allonger.

Pour terminer ce chapitre, quelques mots encore des auberges de notre pays. En Suisse, il y a bien longtemps qu'on connaît les cabanes du Club alpin, situées toujours à une altitude élevée et destinées à faciliter l'ascension des géants des Alpes. La nécessité de la création de ces abris s'est fait sentir plus tôt chez nous que celle des auberges de jeunesse. Si, sur le tard, la Suisse, disons surtout la Suisse romande, s'est aussi intéressée aux « Jugendherbergen », c'est à la propagation des idées modernes sur l'éducation et l'hygiène qu'elle le doit. Il existait en Suisse, à fin 1935, 190 auberges de jeunesse ; leur nombre augmentera très probablement d'une vingtaine d'unités dans le courant de cette année.

Mais, me direz-vous, comment utilise-t-on ces auberges ? Voici : chacun des jeunes hôtes doit être porteur d'une carte de membre qui lui ouvre la porte de toutes les auberges suisses et lui donne le droit d'y passer la nuit contre une petite redevance. Cette carte, qu'on peut se procurer dans plusieurs bureaux, en particulier auprès des secrétariats de Pro Juventute, coûte 2 fr. Dans cette somme est compris l'abonnement à l'organe officiel de l'institution des auberges de jeunesse. C'est un journal bilingue où paraissent régulièrement des articles en français. L'obligation pour tout le monde de présenter le titre de légitimation est strictement prescrit. La limite d'âge supérieure a été fixée à 25 ans ; mais les parents, les instituteurs obtiennent facilement une carte de chef qui coûte 3 fr. Tout porteur de carte âgé de moins de 25 ans peut loger isolément dans les auberges ; passé cet âge, il faut être accompagné d'au moins 2 jeunes gens. Il est prévu des arrangements spéciaux pour les courses d'écoles.

Dans presque chacun des cantons suisses existe une association cantonale des auberges de jeunesse ; toutes font partie de la Fédération suisse des auberges dont le siège est à Zurich. La Fédération suisse est affiliée au Cartel international des Auberges de Jeunesse ; aussi nos jeunes passent-ils très facilement de notre pays dans un pays environnant.

Dans ses voyages, le jeune touriste porte sur lui différents objets qu'il se procure aisément auprès de l'Association : la liste des auberges dont une édition paraît chaque année, accompagnée d'une carte indiquant leur situation. A sa boutonnière, le

jeune homme peut arborer l'insigne créé par le service de propagande comme signe de ralliement entre les membres des différents groupements régionaux. Dans ses effets, il n'oublie pas de placer le sac de couchage, qui est fourni à très bas prix par la Fédération des auberges.

Si le refuge est situé loin des chemins battus, le jeune homme le trouvera cependant facilement, grâce aux poteaux indicateurs dont l'affiche triangulaire porte les 3 lettres A J S (Auberges suisses de la Jeunesse) ou S. J H. (Schweizerische Jugendherbergen) qu'il rencontrera au bord de la grand'route.

Ainsi pourvus du strict nécessaire, plus libres de leurs mouvements que les plus modestes campeurs, nos jeunes parcourront d'une allure aisée les contrées les plus vastes, les plus variées, assurés d'être accueillis à chaque étape simplement mais cordialement et de jouir d'un confort très suffisant.

N'est-ce pas heureux que les jeunes générations actuelles puissent, tout en fortifiant leur corps et leur âme, étendre leurs pérégrinations bien au delà des limites de leur pays natal ? Espérons que ceux qui seront appelés demain à diriger les peuples se rencontreront fraternellement avec des jeunes comme eux et que, de ces souvenirs communs de jeunesse, naîtra peu à peu pour tous une compréhension mutuelle plus sereine, qui leur permettra d'aborder avec une vision plus large les problèmes qu'ils auront à résoudre à l'âge mûr.

James SCHWAR.
